

lowna des Pays-Bas, ainsi que de la grande-duchesse Marie Paulowna de Saxe-Weimar-Eisenach.

La jeune princesse était venue pour la première fois aux Pays-Bas en 1837 pour rendre visite à sa tante qui devait devenir sa belle-mère.

Le couple royal eut trois enfants :

GUILLAUME, né le 4. 9. 1840, mort le 11. 6. 1879 à Paris où il était connu sous le sobriquet de « prince Citron ». Il fut un des intermédiaires entre son père et Napoléon III lors des pourparlers secrets sur la cession du Grand-Duché.

Le prince MAURICE, né à La Haye le 15. 9. 1843, décéda déjà le 4. 6. 1850.

Le cadet des enfants royaux, ALEXANDRE, naquit le 25. 8. 1851 et décéda le 21. 6. 1884.

Comme nous l'avons vu, le prince d'Orange se trouvait à Londres lorsque Guillaume II fit la chute fatale dont devait s'ensuivre sa mort.

Guillaume III arriva à La Haye le 21. 3. 1849. Après avoir prêté le serment à la Constitution néerlandaise le 11 mai, il fut solennellement inauguré comme roi des Pays-Bas le lendemain, à Amsterdam.

Dès le début de son règne le nouveau souverain dont les idées réactionnaires étaient connues, rencontra de la méfiance de la part des libéraux néerlandais. Mais après avoir congédié le ministère KEMPENAER, il dut se résigner à nommer un gouvernement composé intégralement de libéraux. Pendant les trois ans qu'il était au pouvoir, ce cabinet, présidé par THORBECKE, porta tous ses soins à l'organisation des finances et de l'outillage économique des Pays-Bas.

Du 21. 3. 1849 est daté le rescrit du nouveau souverain annonçant le décès de Guillaume II au gouvernement WILLMAR. Dans la même pièce Guillaume III dit qu'il attend une députation qui puisse recevoir son serment à la Constitution parce qu'il lui est pour le moment impossible de se rendre à Luxembourg. La proclamation finit par ces paroles encourageantes : « Je dirai à cette députation, comme je dis dès maintenant à vous, messieurs, que je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour rendre heureux mes chers Luxembourgeois. » (2)

Malheureusement des événements immédiats rendirent illusoirs ces belles paroles. Ce fut d'abord, à l'occasion du conflit du Sleswig (avril 1849), la hâte avec laquelle le roi grand-duc fit siennes les considérations de F. H. de SCHERFF et approuva la décision du Pouvoir central provisoire de Francfort de mobiliser un bataillon du Contingent et de lui donner ordre de marcher en direction d'Altona. Les objections d'ordre constitutionnel et militaire formulées par l'administrateur-général pour les affaires militaires Norbert METZ ne sont jugées dignes que de la remarque laconique « Non approuvé. G. » Heureusement la réorganisation du Contingent, compliquée par l'épuration en suite de la « révolte » de 1848, fit traîner la mise à exécution de l'ordre venu de Francfort jusqu'au moment où Guillaume III lui-même fût revenu à de meilleurs sentiments. Déjà le 25 mai un rappel du mi-